

Kannadig an Erge-Vras

[Chroniques du GrandTerrier]

Histoire et mémoires d'une commune de Basse-Bretagne, Ergé-Gabéric, en pays glazik
Memorioù ar re gozh hag istor ar barrez an Erge-Vras, e bro c'hlazig, e Breizh-Izel

Octobre 2012
n. 20

Miz Here

La question du rôle des ducs de Bretagne

ur gaerell wenn evit an Dugelezh Vreizh, ur vro dizalc'h

Au-dessus du porche principal de la chapelle de Kerdévot, à la base de la chambre des cloches, on peut admirer une pierre sculptée en bas relief représentant une hermine passante accolée de la jarretière flottante de Bretagne, et constituant l'emblème des ducs de Bretagne.

Que sait-on des origines de ce célèbre symbole ? Quelle est la signification de sa présence à Kerdévot ?

Dans ce 20e Kannadig de l'automne 2012, les questions ne manquent pas pour cette reprise des articles préparés au cours du trimestre :

- * De qui se moquait Yan Goaper du « Progrès du Finistère » en 1908 ?
- * Où était situé le moulin de Crec'h Congar, en ruines avant la Révolution de 1789 ?
- * Quels maire et conseiller ont sponsorisé la construction du lavoir de quartier de Stang-Venn ?

* Quelle sorte d'homme a été donnée au regretté homme-crabe ?

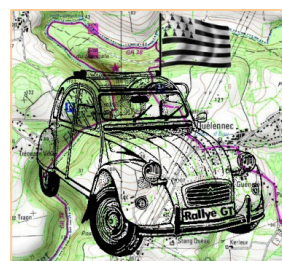
* Qui était le créateur du slogan « Si vous les aimez bien roulées, papier à cigarettes OCB » ?

* Quelle mort connu-
rent deux jeunes
marins pendant la
guerre d'Indépendance
américaine ?

* Que disait-on de Ker-
dévot en 1870-71 dans
le journal en langue
bretonne « Feiz ha
Breiz » ?

* Quel fut le verdict du
procès de Poux, chef de
bande, en 1948 ?

A-greiz kalon,
« de tout cœur », Jean.



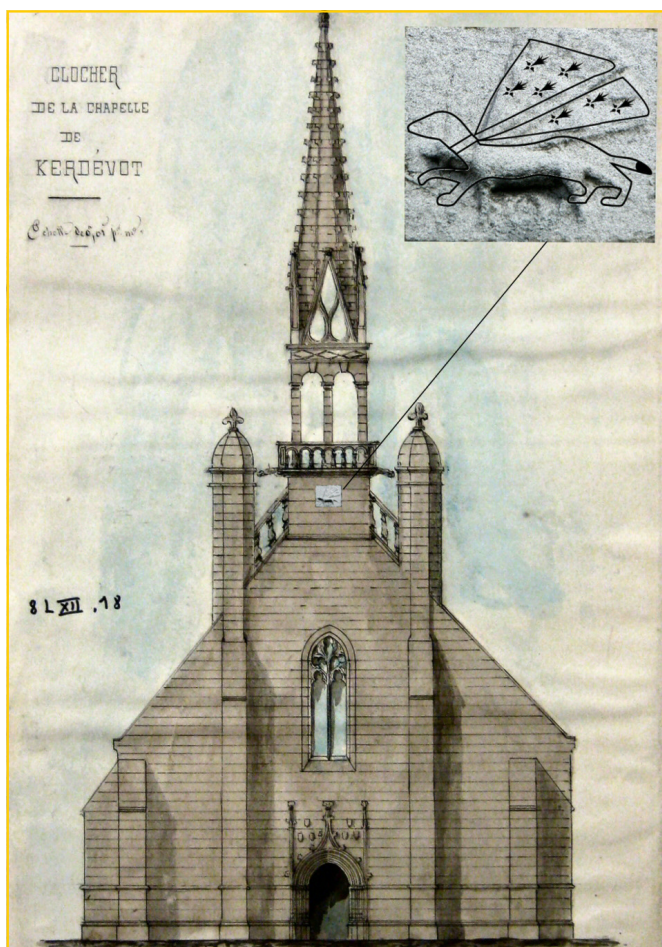
Sommaire / Taolenn

Hermine des ducs Kaerell wenn e Kerzevot	1
Lavoir de Stang-Venn Lenn-walc'hin ar gomun	2
L'homme-crabe d'Odet Gwenn ar Kranketer	4
En parlant du papier Kaozioù ar paper	5
Origine du slogan OCB Tad ar bruderezh	6
Rallye du grand Ouest Tro-vale goueled	8
Enigmes culturelles Goulennoù a bep seurt	10
La Bande à Poux Afer Laou e Sal-C'las	12
Moulin Crec'h Congar Klask ar veil gozh	14
Marins loin du pays Maro pell diouzh ar vro	16
Voleurs de sacristie Laeron ha galeourien	17
Retour des crucifix Kroazioù da ger	18
Nemrods à la baille Koñchennoù ar Goaper	19
Cartel des gauches Kleizourion e 1925-36	20
Un peintre expulsé Pentour e Kerzevot	22
Processions militaires Prozesionoù e Kerzevot	23
Marquise ou reine Marquizez pe roanez	24

Krennlavar / Proverbes

An diaoul zo paotr mat pa vez
graet e did dezhañ.

[Le diable est bon garçon
quand on lui fait ses caprices]





L'hermine ducale de la chapelle de Kerdévot

Kàerell wenn e Kerzevot

Les mémorialistes, historiens et passionnés d'archéologie du 19^e et 20^e siècle ne l'ont guère mentionnée dans leurs inventaires : ni Paul Peyron et Jean-Marie Abgrall dans leur notice de la paroisse d'Ergué-Gabéric, ni René Couffon et Alfred Le Bars dans leur répertoire des églises et chapelles du diocèse de Quimper et du Léon, ni Louis Le Guennec dans son histoire de Quimper Corentin et son canton. À croire que l'ouvrage était très haut perché et qu'il fallait de bons yeux pour l'apercevoir.

Double hermine ducale

Par contre Anatole Le Braz avait bien remarqué le bas relief le 29 juin 1899 : « Venu ce soir à Kerdévot. Remarqué l'hermine ailée qui est sculptée au fronton de la Tour ». L'aile en question est la représentation de la bannière ducale ornée de mouchetures d'hermine que l'animal porte comme une écharpe. On a donc ici deux variantes de l'hermine :

► La « moucheture » classique sur la bannière ou jarretière.

L'écu « d'hermine plain », c'est-à-dire entièrement blanc et tacheté de mouchetures noires, fut adopté au début du règne de Jean III le Bon (1312-1341). Cette fourrure héraldique était constituée des peaux de l'animal cousues côte à côte et alternées en hauteur ; et les queues à l'extrémité toujours noire étaient posées en quinconce au centre de chaque peau et attachées par trois petites agrafes.

► L'animal dénommé « *hermine passante* » en héraldique.

Ses premières utilisations datent de la fin du 14^e siècle, sur les pièces de monnaie bretonnes, et sur le collier de l'ordre de l'Hermine, ordre militaire et honorifique institué par le duc Jean IV.

Le duc Jean IV, entre 1380 et 1385, fit également construire le château de l'Hermine à Vannes pour renforcer l'enceinte de la ville et y créer la résidence des ducs de Bretagne jusqu'au milieu du XV^e siècle. Les armoiries de la Vannes avec une représentation d'une « *hermine passante cravatée d'hermine doublée d'or* » sont attestées depuis le 15^e siècle.

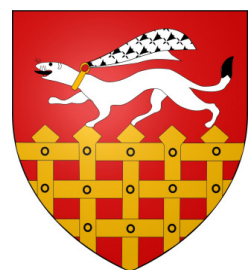
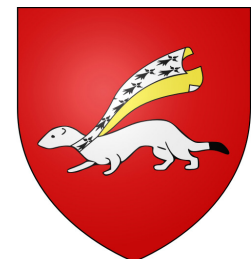
Par ailleurs, les deux navires qui permirent au Malouin Jacques Cartier de découvrir le Canada avaient pour nom la *Grande* et la *Petite Hermine*. Et la ville de St-Malo a également adopté une « *hermine passante* » dans la composition de son blason.

Bas-relief et blasons

Quant à Ergué-Gabéric la présence de l'emblème ducale est manifeste sur la maîtresse-vitre de l'église paroissiale. Et également, comme dit en introduction, à la chapelle de Kerdévot, sur le bas-relief du clocher, mais également sur la charpente du chœur sous la forme d'un écu plein de Bretagne, peut-être sur un blason sculpté (aujourd'hui martelé) au-dessus du porche principal, et enfin sur une sablière de la nef sur un écu ducale en alliance avec les fleurs de lys du roi de France.

Ce dernier blason, daté par son alliance dans les années qui suivirent le premier mariage royal d'Anne de Bretagne, en 1491, amène l'hypothèse de travaux sur la couverture de la nef plus tardifs que ceux du chœur du fait que le vitrail porte la date de 1489.

Il est vraisemblable que le bas-relief de l'hermine passante devait être là en



Blasons de
Vannes et de
St-Malo

cette fin du 15^e siècle. Certes le clocher a été reconstruit après sa chute en 1702 (avec l'ajout de tourelles latérales), mais la pierre ducale ancestrale a du être remplacée à l'identique en sa place privilégiée. La position en hauteur de l'hermine et du blason voisin des Lopriac (également présent sur la sacristie) leur a permis d'échapper aux opérations de martèlement à la Révolution à la différence des blasons juste au-dessus du porche.

Les armoiries des Lopriac « *De sable ; au chef d'argent, chargé de trois coquilles de gueules* » sont la marque de Guy-Marie de Lopriac, comte de Donges, maréchal des camps et armées du Roi, seigneur de Botbodern en Elliant, qui finança les travaux de restauration du clocher et de construction de la sacristie en 1702-1705 ; sur le clocher l'écu est entouré de palmes et timbré d'une couronne comtale.

Explications de spécialiste

Roger Barrié, spécialiste reconnu des chapelles cornouaillaises et de leurs vitraux, a analysé les raisons économiques et culturelles de la présence ducale (cf texte ci-après) dans les campagnes bretonnes dès le 15^e siècle : les nombreux voyages des ducs dans tout le pays, leurs programmes d'aide à la constructions de sanctuaires au 15^e siècle, et les exonérations de charges pour accélérer les chantiers ... En contrepartie les chapelles portaient les emblèmes de leurs donateurs.

Pages 39-40 de l'ouvrage collectif « *Kerdévot Ergué-Gabéric, livre d'or du 5^e centenaire* »¹ :

« Il convient de remarquer qu'un poinçon de la charpente dans le chœur porte l'écu plein de Bretagne qui se retrouve, mais en alliance avec France, sur la sablière nord de la première travée de la nef.

¹ KERDÉVOT 89 (Association), *Kerdévot Ergué-Gabéric - Livre d'or du cinquième centenaire 1489-1989*, Association Kerdévot 89, Spézet, 1989, ISBN 2-9503741-7

L'emplacement de ces blasons confirme l'avancement du chantier tel que le montre l'analyse architecturale : le chœur, seul, est couvert durant le règne du duc François II dont le décès en 1488 est contemporain de l'exécution d'un vitrail du chœur sur lequel est peinte la date de 1489. Ce n'est qu'après le premier mariage royal d'Anne de Bretagne, en 1491, et sans que l'on puisse mieux préciser, que la couverture de la nef fut entreprise puisque le blason sur la sablière à l'ouest indique cette alliance.

Malheureusement, la baie axiale et l'oculus ne conservent aucune trace du blason ducale à la différence de la maîtresse vitre de l'église paroissiale d'Ergué-Gabéric, datée 1516, ou de celle de Locronan qui est légèrement antérieure.

Ces blasons indiquent l'intérêt du pouvoir ducale pour la construction de Kerdévot. On connaît les voyages des divers ducs à travers la Bretagne ; on sait aussi qu'ils s'investirent dans la construction des sanctuaires au XVe siècle.

Jean V appuie le démarrage de la façade de Quimper et contribue aux chantiers du Folgoët, de La Martyre, de Kernascledén ; ses successeurs continuent cette politique de mécénat, au besoin par des libéralités, par des mesures d'exonération fiscale comme à Locronan ou encore à Lambader en Plouvorn où le produit de l'impôt sur les vins n'est pas perçu par le duc mais est gardé localement au bénéfice de l'œuvre ; elle leur permet d'asseoir, par des investissements tangibles liés à des cultes réputés, leur autorité et leur suprématie sur les grands féodaux du royaume.

Il faut, pensons-nous, interpréter dans ce sens les écus du porche occidental ; ils ont été bouleversés par les reprises du XVI^e siècle et même de 1702 ; ils ont été martelés à la Révolution ; mais un seul, qui devait dominer les autres, est posé sur une bannière à deux pointes horizontales qui pourrait indiquer le blason ducale comme au chevet de Saint-Fiacre du Faouët ; cependant, il y manquerait les tenants qui présentent habituellement l'écu ducale.

En revanche, la lecture d'une pierre sculptée en bas relief et remployée, lors des travaux de 1702, en haut de ce pignon est claire : il s'agit de l'animal emblématique du duc, une hermine passante, ornée d'une sorte d'écharpe légèrement déployée au dessus d'elle. L'iconographie de cet emblème et son

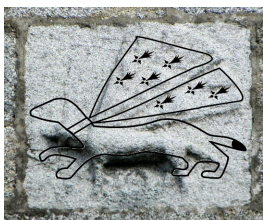


**Blason des
Lopriac**

Espace « Patri-
moine »

Article « L'her-
mine passante
des ducs de
Bretagne à la
chapelle de
Kerdévot »

Actus/Blog
« billet du
15.09.2012 »



maintien en supériorité au XVIII^e siècle permettent de conclure à la présence ducale à Kerdévet.

Enfin un entrait² du chœur porte la tiare papale ; il n'est pas impossible d'imaginer qu'il y ait eu conjonction de facteurs ; on connaît l'habitude de Rome de favoriser, par le moyen d'une bulle exceptionnelle, la construction des édifices religieux.

Sur les instances de l'évêque de Quimper et à l'initiative du duc qui lui-même aurait accordé des exemptions d'impôts, la papauté a pu exonérer les paroisses de certaines charges afin d'accélérer le chantier, le tout assorti d'indulgences plénières pour favoriser la dévotion individuelle des familles et celle des populations.

Il faut reconnaître qu'aucun document archivistique ne confirme encore cette hypothèse ; elle a le mérite de prendre en compte des figurations et des dispositions peu remarquées à ce jour et qui situent la construction de Kerdévet dans le cours même de la politique ducale en Bretagne à la fin du XVe siècle ».

La commune sponsorise le lavoir de Stang-Venn

lenn-walc'hin ar gomun

L'histoire de la vente d'une parcelle privée à la commune qui y avait construit le lavoir et la fontaine de Stang-Venn.

Une initiative pour la vallée

En 1934, René Hostiou, agriculteur à Pennanec'h, est conseiller municipal dans l'équipe du maire Pierre Tanguy³

² Entrait, s.m. : terme de charpentier, pièce principale d'un comble, après la poutre, celle qui soutient le poinçon et empêche l'écartement des arbalétriers, dans chacun desquels on trouve assemblée une des extrémités de l'entrait. Littré.

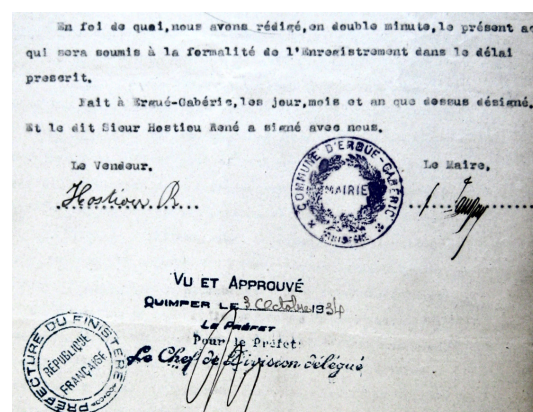
³ Pierre Tanguy fut maire d'Ergué-Gabéric de 1929 à 1945.

En contrebas de sa propriété, en plein milieu de la vallée de Stang-Venn, formé récemment des maisons des ouvriers de la papeterie d'Odet proche, il demande à la commune de construire « un lavoir et une fontaine pour les habitants du quartier de Stang-Venn ». Ce lavoir est situé à la source du ruisseau de la vallée de Stang-Venn, ruisseau qui va cheminer jusqu'au Bigoudic et l'Odet, le long du chemin que les anciens appelaient « Goarenn ar Ster ».

Et ensuite René Hostiou, dans l'esprit de défense des intérêts du village, propose au maire et à la municipalité d'acheter la parcelle de 100 m², « inscrit au plan cadastral sous le numéro 161.P de la Section B », pour la somme de 300 francs de l'époque, soit 205 euros de 2012. Cette acquisition est entérinée par le conseil municipal du 24 mai 1934.

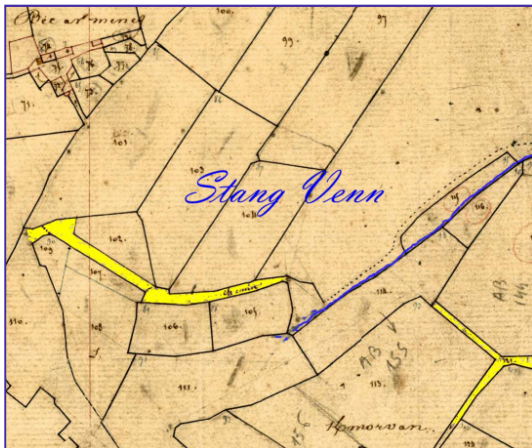
Cet endroit aujourd'hui caché de la vue, menacé de disparition, devrait être considéré comme un élément du petit patrimoine de notre commune. Il mériterait un grand nettoyage ; les enfants du quartier qui aimaient cet endroit l'avaient démarré en 2007.

Il faudrait aussi sans doute remettre une toiture légère sur les bases des poteaux encore debout, et la figure locale de 1934, René Hostiou, en serait honorée !

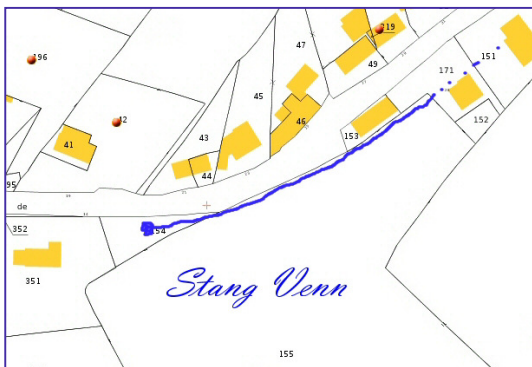


Une source sur le cadastre

La source du ruisseau de Stang Venn en 1834 :



Le lavoir et le ruisseau de Stang Venn aujourd'hui :



Des photos pour le souvenir

En 2007 (en 2012 les herbes folles ont envahis les lieux) :



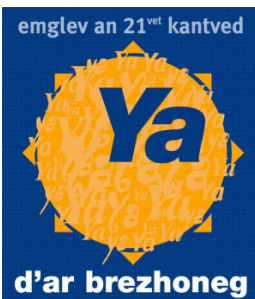
Photo montage avec à gauche René Hostiou, et en arrière-plan la vue vers Kermorvan :



Ya d'ar brezhoneg

Dans une logique très proche de défense du patrimoine local sous toutes ses formes, signalons que le conseil municipal a officialisé en séance du 04.06.2012 l'adoption de la charte « Ya d'ar brezhoneg » (Oui à la langue bretonne). L'évènement a été signalé dans les colonnes du Télégramme :

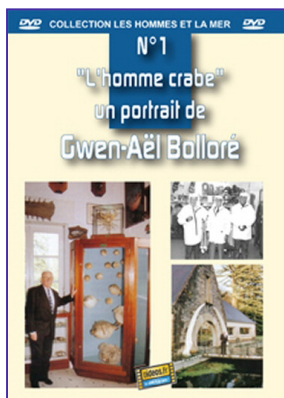
« " Nous nous engageons à atteindre le niveau 2 de la charte dans un délai de trois ans ", a précisé Pierre-André Le-Jeune. Pour ce faire, la ville mettra en place des panneaux bilingues aux entrées de la commune, optera pour le bilinguisme systématique pour toute nouvelle signalétique et renouvellement de plaques de rue, enverra des cartons d'invitation bilingues, présentera un éditorial bilingue dans le magazine municipal, continuera à soutenir la filière bilingue et l'initiation au breton, promouvra les cours de breton pour adulte, réalisera une enquête sur la connaissance du breton par le personnel communal, financera des actions de formation au breton pour ce dernier, enregistrera un message bilingue sur le répondeur de la mairie ».



Espace « Patrimoine »

Article « 1934 - Acquisition communale du terrain du lavoir et fontaine publiques de Stang-Venn »

Actus/Blog
« billet du
07.07.2012 »



Le portrait de Gwenn-Aël Bolloré, l'homme-crabe

Gwenn ar Kranketer

Une magnifique video produite par les équipes de Bleu Iroise et des Films du Baladin dirigées par André Espern, et diffusée en 2011-2012 sur les chaînes TVR, Tébéo et Ty Télé.

Pourquoi l'homme-crabe ?

Parce que Gwenn-Aël Bolloré était un passionné de la mer, et plus précisément un amoureux des crabes ou arthropodes : « *Je suis fasciné par les arthropodes - formant 80% des espèces animales connues -, de par cette articulation qui fait que, pour grandir, ils sont obligés de rejeter leur carapaces ; c'est philosophiquement passionnant* ».

Le film est commenté et monté par Yann Quéfelec et Ronan Le Gall, et Gwenn-Aël Bolloré est interviewé début 2001 par Loeiz Guillamot. Outre la beauté de ses images et sa musique, le documentaire est riche d'anecdotes :

- ▶ Lorsque René Bolloré, le père de Gwenn-Aël, acheta l'île du Loc'h de l'archipel des Glénans, pour 10.000 francs, c'était pour assouvir sa passion de la chasse car il y avait là un étang aux canards.
- ▶ Une espèce de crabe découvert par Gwenaël en Mauritanie a été nommée officiellement « *Dromia Bollori* », la dromie de Bolloré.
- ▶ En plus de ses nombreuses activités autour de la mer (pêche aux requins, découverte de coelacanthes, musée océanographique, ...), Gwenaël a dirigé deux grandes entreprises :

« J'ai travaillé aux papeteries Bolloré où j'étais vice-président et directeur technique pendant 40 ans. Et puis j'ai été président des éditions de la Table Ronde pendant 30 à 35 ans. J'avais une voiture qui allait assez vite, ce qui me permettait de passer mes week-ends en Bretagne, et 5 jours par semaine j'étais à Paris. Oui tout cela est un peu mélangé, ça paraît chaotique, mais ça ne l'est pas trop dans ma tête ».

Où commander le DVD

Le film est en vente sur catalogue, collection « *Les Hommes et la Mer* », sur les deux sites Internet ci-dessous :

- www.videos.fr
- www.baladin.fr

Prix : 15 euros.

Délai de livraison : 2 à 3 jours.

Contact : contact @ baladin.fr

Adresse : 5 rue Joseph Bigot

29 000 Quimper

Finistère / Bretagne

En parlant un peu de papier ...

Kaoziou ar paper

Un article rédigé par une romancière catholique pour décrire une entreprise dirigée par un homme de culture maritime.

Article du Pèlerin du 20e

Cet article paru en 1963 dans la revue « *Le Pèlerin du 20e siècle* »⁴, sous la plume de la romancière Yvonne Chauf-

⁴ Le Pèlerin, aujourd'hui simplement appelé Pèlerin, est un hebdomadaire créé le 12 juillet 1873 et édité par le groupe de presse français Maison de la bonne presse, devenue depuis Bayard Presse.



fin ⁵, décrit les origines de l'entreprise Bolloré et ses défis économiques et technologiques.

La journaliste, en visite à Odet, décrit les lieux de production, et interviewe Gwenn-Aël Bolloré, « l'un des trois fils Bolloré qui président aux destinées des papeteries ».

Ce dernier, amoureux de la mer, ne manque pas d'utiliser des expressions et images maritimes.

Écouter d'où vient le vent

« Après avoir visité les usines dans une moiteur d'étuve, je m'entretiens avec l'un des « trois fils Bolloré » qui président aux destinées des papeteries. Leur famille remonte loin dans l'histoire bretonne. Autour de moi, dans le grand salon du manoir d'Odet, tout est référence à la mer. Précieuses collections de maquettes, depuis la jonque chinoise, jusqu'au navire de haut bord, du drakkar viking, jusqu'au bateau à roues.

Par les fenêtres à petits carreaux, je distingue l'abside d'une chapelle couverte de lierre. La pluie torrentielle noie sur le sable des allées, des bourrasques de feuilles mortes. Plus loin, l'Odet coule entre les arches d'un petit pont. Je me sens au creux d'une grande aventure. Celle qui a consisté à faire du vieux moulin à papier breton l'une des plus grandes industries mondiales.

« Pour accomplir le périple qui conduit des condensateurs de la fusée Véronique à la collection de " La Pléiade ", en passant par le papier à cigarette et les sachets de thé, un certain goût du risque était nécessaire ... Celui-ci n'est rece-

⁵ Yvonne Chauffin, née en 1905 à Lille, morte en 1995 à Caudan, est une romancière française qui a vécu dans le Finistère. Catholique, elle a été critique au Pèlerin. Œuvres : Les Rambourts, (Grand prix catholique de littérature en 1956) ; La Brûlure, roman, 1956 ; La Cellule, roman ; Les Amours difficiles, roman, 1976 ; L'Église est libérée : le cardinal Koenig, essai ; Marion du Faouët, biographie ; Le Carrelage, 1961 ; Le Tribunal du merveilleux, 1976 (avec Marc Oraison) ; Marqués sur l'épaule, 1952.

vable que s'il s'appuie sur la mise en œuvre de tous les facteurs de succès. Qualité du personnel, laboratoires de recherches, perfection des machines. Mais l'essentiel n'est-il pas de savoir répondre à l'appel du large et " d'écouter d'où vient le vent ", comme on dit dans la marine ? Les dirigeants veulent s'adapter à l'évolution de la demande. Le client difficile devient leur meilleur collaborateur. Il ne s'agit pas, pour les Bolloré, de se laisser pousser à bâbord et à tribord, mais de bien mesurer leurs encablures et de virer là où il faut ».

Les Six jours cyclistes

Un peu dans la même veine que l'article précédent, signalons la parution d'un livre chez Stock et écrit par Erik Orsenna. Ce bel ouvrage est une collection de voyages et de souvenirs de l'auteur sur le thème du papier, en Chine, au Japon, Canada, Brésil ..., en France, et même en pays breton.

La papeterie Bolloré d'Odet est l'un de ces tableaux pages 116-118, avec comme titre « Bref portrait d'une famille - Bretagne (France) » et sous-titre « Si vous les aimez bien roulées ... Papier OCB. » :

« Je me souviens que mon grand-père Jean m'invitait aux Six Jours cyclistes, le speaker lançait les réclames ... : « Si vous les aimez bien roulées ... »

Je me souviens qu'on me parlait d'un moulin qui fabriquait du papier là-bas, sur la gauche, en amont de Quimper.

Je me souviens qu'on a fini par m'apprendre le sens des trois lettres entendues si souvent au Vélodrome d'hiver.

► O comme Odet, homonyme de la rivière voisine et lieu-dit de la commune d'Ergué-Gabéric.

► C comme Cascadec, lieu-dit de la commune de Scaër (Finistère).

► B comme Bolloré, créateur de l'entreprise papetière dont les premières usines étaient situées à Odet et à Cascadec ».



Espaces « Photos-presse » et « Bibliographie »

Articles « En parlant un peu de papier, Le Pèlerin 1963 » et « ORSENNA Erik - Sur la route du papier »

Actus/Blog « billet du 17.08.2012 »



Recherche en paternité pour le slogan d'OCB

Tad ar bruderezh OCB

Où l'on apprend que le père du fameux slogan à connotation résolument machiste « Si vous les aimez bien roulées, papier à cigarettes OCB » est un certain Tony Burnand, grand pêcheur à la mouche de surcroît.

Journaux et publicité

Pour commencer, cette manchette people de début juillet 1962 dans les « Potins de la Commère » concoctées par la chroniqueuse Carmen Tessier ⁶ qui relate la remise à Michel Bolloré du premier prix à l'exportation par Valéry Giscard d'Estaing, ministre des Finances. Et cette récompense serait la consécration du slogan publicitaire qui accompagnait la vente du papier à cigarettes OCB : « Si vous les aimez bien roulées ... ».

Cet article ne pouvait pas laisser l'explicite Tony Burnand ⁷ sans réagir et demander qu'on ne l'oublie pas, lui l'auteur du fameux slogan.

Avant guerre il travaillait au service de marketing et de « promotion » du groupe Nestlé. On lui doit également des affiches publicitaires pour la crème Thor-Radio du docteur Alfred Curie, la promotion des emprunts nationaux pour



⁶ Carmen Tessier est une journaliste et chroniqueuse française qui, dans les années 1950-60, qui signait « Les Potins de la Commère » dans les colonnes de France-Soir.

⁷ Antony Burnand (1892, 1969) est un publicitaire, journaliste et écrivain. Dirigeant de club de pêcheurs et auteur de livres de pêche. Membre de la Société des gens de lettres. Septième fils du peintre Eugène Burnand (1850-1921) et frère du docteur René Burnand (1882-1960).

l'effort de guerre ... Ami de Charles Ritz il deviendra plus une sommité du monde de la pêche.

Tony Burnand explique notamment dans sa lettre adressée à Michel Bolloré (à laquelle il joint la coupure de France-Soir) :

- ▶ Avant guerre (ou peut-être au début du conflit de 1939), c'est lui qui est l'inventeur de la formule : « Ce slogan a été trouvé par moi-même », « Mon titre à sa paternité ne peut de toute façon être discuté ».
- ▶ Pendant la guerre, alors que Michel Bolloré était mobilisé, Tony Burnand cède l'exploitation de ses droits à une tierce personne : « Ce slogan (a été) cédé, par moi aussi, à XXX, ... Différentes pièces que j'ai conservées en font foi ».

Nous avons volontairement masqué le nom de cette personne, car nous ne connaissons pas les relations et conditions contractuelles qu'elle aurait négocié avec l'entreprise Bolloré au sujet du fameux slogan.

Les Potins de France-Soir

• Les Potins de la Commère •

« Le ministre des Finances a récompensé ce slogan : « Si vous les aimez bien roulées ... »

M. Giscard d'Estaing, ministre des Finances, a remis, hier, seize prix aux meilleurs exportateurs français.

Dans les grands salons de la rue de Rivoli, il y avait beaucoup de monde, beaucoup de lustres, beaucoup de tapisseries et aussi beaucoup de fumée.

Beaucoup de fumée, c'était normal, car le premier prix à l'exportation est revenu à l'industriel Michel Bolloré, fabricant de papier à cigarettes pour le slogan publicitaire bien connu : « Si vous les aimez bien roulées ... ».

Les papeteries Bolloré fabriquent également le fameux papier mince sans lequel aucune fusée atomique ne pourrait décoller. Il y en avait, d'ailleurs, dans la fusée « Véronique » que nous avons lancée au Sahara.

C'est Jacques Duhamel, directeur du Commerce extérieur, qui présentait les candidats au ministre des Finances.

Il y a vingt ans, Jacques Duhamel, Giscard d'Estaing et Michel Bolloré étaient tous dans la même classe au lycée Janson-de-Sailly.

Ils étaient tous bons élèves. Voilà (enfin) de quoi encourager les candidats au baccalauréat ».

• Sur le boulevard à ragots •



Lettre de Tony Burnand

La lettre de Tony Burnand ⁷ provient d'un fonds d'archives notarial vendu en salle de dépôt vente. Ces papiers incluent également ses échanges avec Maurice Herzog, ministre de la jeunesse et sports, à propos de son dossier de légion d'honneur.

« 12.7.62

Monsieur Michel Bolloré
83, boulevard Exelmans
Paris 16

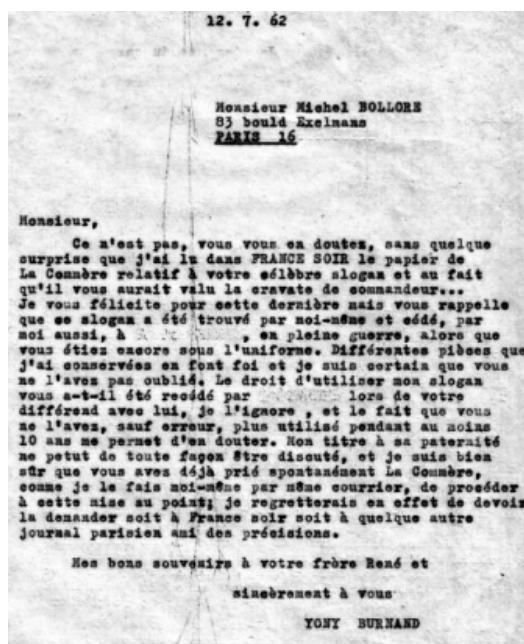
Monsieur,

Ce n'est pas, vous vous en doutez, sans quelque surprise que j'ai lu dans France Soir le papier de La Commère relatif à votre célèbre slogan et au fait qu'il vous aurait valu la cravate de commandeur ... Je vous félicite pour cette dernière mais vous rappelle que ce slogan a été trouvé par moi-même et cédé, par moi aussi, à XXX, en pleine guerre, alors que vous étiez encore sous l'uniforme. Différentes pièces que j'ai conservées en font foi et je suis certain que vous ne l'avez pas oublié.

Le droit d'utiliser mon slogan vous a-t-il été recédé par XXX lors de votre différend avec lui, je l'ignore, et le fait que vous ne l'avez, sauf erreur, plus utilisé pendant au moins 10 ans me permet d'en douter. Mon titre à sa paternité ne peut de toute façon être discuté, et je suis bien sûr que vous déjà prié spontanément La Commère, comme je fais moi-même par même courrier, de procéder à cette mise au point; je regretterais en effet de devoir le demander soit à France Soir, soit à quelque autre journal parisien ami des précisions.

Mes bons souvenirs à votre frère René et sincèrement à vous

Tony Burnand »

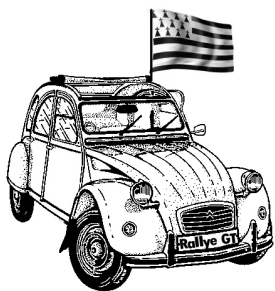


Espace « Fonds d'archive »

Article « 1962 - Défense de paternité du slogan "Si vous les aimez bien roulées ..." »

Actus/Blog
« billet du
01.09.2012 »





Rallye buccolique dans le grand Ouest gabériscois

Tro-vale goueled ar barrez

L'un d'entre nous vient d'avoir 50 ans, il habite depuis quelques années au GrandTerrier, tout près de la maison de son enfance. Ça méritait bien qu'on lui fasse passer un parcours initiatique pour vérifier qu'il connaît bien son pays, notamment la partie ouest de la commune.

Voici donc le rallye de découverte auquel il s'est risqué, accompagné de ses amis, eux-mêmes répartis en 11 équipes voituriers, tous prêts à réussir les épreuves éliminatoires. Les participants ont reçu une carte routière et cinq enveloppes contenant les consignes d'itinéraire et les 2 ou 3 épreuves de l'étape, telles que détaillées ci-dessous. Une idée qui pourrait peut-être inspirer d'autres initiatives du même genre ?

Étape n° 1

Depuis le barnum de la fête on pourrait y aller à travers champs, mais on va prendre la voiture. En haut de la côte prendre à gauche toute, et à gauche de nouveau à l'endroit où résidait Jean-Marie Déguignet il y a quelques décennies (la maison a été rasée en 2003). En bas de la ligne droite, gardez-vous devant l'ancien café-épicerie (aujourd'hui désaffecté), caché derrière l'édifice sacré.

1. Quelles sont les dimensions en pieds et en centimètres du piédestal du calvaire remonté en 2007 par les ateliers de Patrick Tataruch ?

- A. 8 x 8 pieds, soit 2 m.70
- B. 3 x 3 pieds, soit 1 m 50
- C. 3 x 2,7 pieds, 1m x 90cm

2. Au dessus de la porte sud, quel animal légendaire sculpté, fantastique et terrifiant, veille et garde l'entrée de l'édifice sacré ?

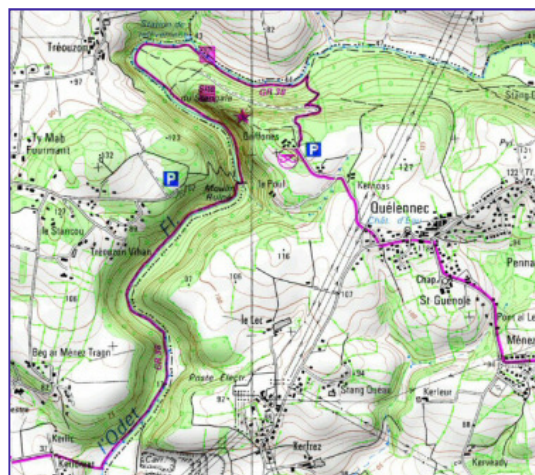
Pour cette question, pas de QCM, pas d'anti-sèche, il faut donner son nom en 6 lettres.

3. À 300 m de l'édifice religieux, sur un linteau d'un penn-ty très ancien, on y lit une date en lettres romaines avec millénaire et siècle.

- A. M5C, 15e siècle
- B. MCCCCC, 16e siècle
- C. MVC, 1500 et suivantes

Étape n° 2

Depuis le lieu de la 1ère étape, continuez la route plein sud, et, juste avant



de rencontrer ce qui était la voix romaine, arrêtez-vous à l'entrée monumentale de la propriété qui porte un nom qui sonne comme l'ancien nom de Tivoli, ville de la province de Rome, dans la région du Latium. Certains y verront peut-être une évocation d'une maison bretonne où on trouvait de l'étoffe grossière pour confectionner les frocs des moines.

4. Quel était le point de destination oriental - à bâbord en l'occurrence - de la voie romaine qui est face à vous ?

- A. Carhaix ou Vorgium, point focal des voies romaines bretonnes.
- B. Tivoli, ville romaine de la province de Rome.
- C. Lutetia, capitale de la Gaule.

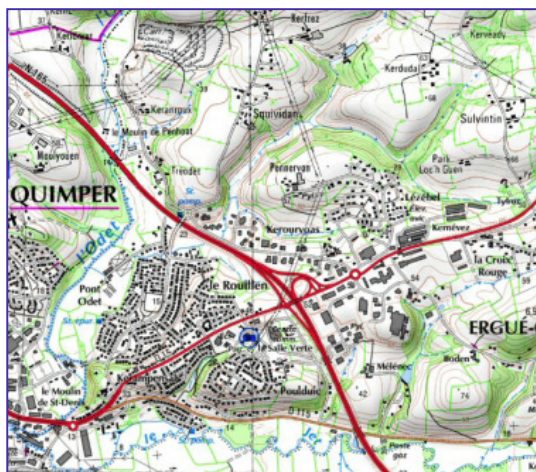
5. Quel est le nombre exact de spirales en ferronnerie placées en partie supérieure de la porte monumentale ?

Vous pouvez utiliser les doigts de vos deux mains pour les compter.

6. Au pied du pilier senestre, est caché un document daté de 1900 (cf document sur le site Grandterrier.net) et mentionnant un chantier de transport d'une matière naturelle. L'épreuve consiste à extraire une portion de cette matière à l'endroit indiqué, non loin de là.

L'origine précise de cette matière sera analysée chimiquement par le juge de paix et son adjoint laborantin. Et bien sûr le récipient devra être adapté aux contraintes de transport en voiture.

Étape n° 3



On peut reprendre la voiture et mettre le clignotant à droite ; attention la voie romaine est très circulante. Allez jusqu'au bistrot dont la terrasse n'est pas vraiment « rouillée » et tournez encore à droite.

A mi descente il y a un chemin sur votre gauche (avec un panneau au rond rouge) qu'il s'agira de prendre à pied. Mais gardez-vous d'abord un peu plus loin sur le parking de Timmy. Descendez le chemin jusqu'au pont de pierres enjambant la plus jolie rivière de France et de Navarre.

v7. Face à vous, derrière le verger de pommiers, vous apercevez un joli petit moulin placé le long de son bief et qui

eut lors de la dernière guerre une activité particulière.

- A.** Alimenter les prisonniers avec de la farine.
- B.** Produire de l'électricité.
- C.** Moudre des graines de lin.

8. Quel est le point commun entre notre cinquantenaire et le beau-fils, aujourd'hui en retraite, de la famille des propriétaires du moulin ?

Vous avez le droit de demander des indications au cinquantenaire. S'il n'est pas près de vous, appelez-le sur son portable.

9. Dans le village du moulin il y avait autrefois une chapelle, aujourd'hui disparue. Seule subsiste sur une vieille maison une « grande arcade bouchée ». Quel est le notable gabériscois qui érigea cette chapelle ?

- A.** Guy Cotten, grand navigateur connu pour ses vestes de pêche.
- B.** Denis de Paris, Dionysius en latin, premier évêque de Lutetia.
- C.** Guy Autret, seigneur de Lezergué et de Missirien, au 17^e siècle.

Étape n° 4

Reprenez votre charaban, en direction du grand nord. Il va falloir tourner à droite vers un village qui, malgré la prononciation locale, n'a rien à voir avec le fruit rouge de Plougastel.

L'adjectif pourrait signifier « *vif et ardent* » en vieux-français, de là à imaginer que l'air y était frais, vivifiant et riche en oxygène ! Arrêtez-vous néanmoins à l'endroit le plus chaud où l'on cuit véritablement !

10. Quels sont les termes français et breton qui désignent la surface de cuisson de plus de 2 mètres de diamètre qu'on peut admirer par la bouche de cette bâtisse dédiée à la cuisson ?

- A.** Limande, limenn-form
- B.** Sole, solenn-form
- C.** Raie, raillen-form

11. À l'intérieur du bâti décrit ci-dessus est cachée une carte du ca-



Espace « Cartographie »

Article « Rallye en 5 étapes à l'ouest du GrandTerrier »

Actus/Blog
« billet du 21.09.2012 »



dastre de 1834 du lieu-dit (cf document sur Grandterrier.net). Quelle est la traduction française du nom de la parcelle 661 ?

- A. le champ du colombier
- B. l'aire du moulin
- C. la garenne du four banal

12. Quels sont les deux patronymes qui ont été gravés en bosse au 19^e siècle sur un linteau de pierre du penn-ty le plus proche ?

- A. Se(z)nec et Bertholom.
- B. Sanie et Barthelemy.
- C. Sellier et Bartolome.

Étape n° 5

Reprenez la route principale, toujours en direction du grand Nord. Juste après le panneau « Odet-Lestonan » et bien avant le château d'eau, tournez à gauche, 50 mètres plus loin encore à gauche, et au-delà de la partie goudronnée continuez tranquillement jusqu'au parking. De là trouvez le chemin pédestre qui mène au point de vue sur la vallée, ne prenez pas la direction de la passerelle de Tréouzon, mais l'autre. Au bout du chemin agreste le juge de paix vous attend.

13. Quels sont les personnage et animal de légende qui donnent leurs noms à la double appellation de cette dernière étape ?

- A. Stan-Allah, le prophète évangéliste de Basse-Bretagne, et une licorne ou monoceros à corne unique.
- B. Saint Eloi, ministre de Dagobert, et une croizagague ou begmenée, sorte de yéti breton.
- C. Sant-Alar, 3^e évêque de Quimper, et un griffon à la tête et griffes d'aigle, et au corps d'aigle.

14. Admirez cette belle vallée verdoyante où passe le GR38. Quel est le projet pharaonique qui, en 1928-29, l'aurait engloutie si les populations et les journalistes n'avaient manifesté leur opposition ?

- A. un barrage hydro-électrique de 10 m de hauteur et un réservoir de 300.000 m³ d'eau.
- B. une carrière de matériaux de remblais de route avec une production de 290.000 tonnes par an
- C. une extension de la papeterie Bolloré d'Odet pour une fabrication mensuelle d'un million de cahiers OCB

15. La dernière épreuve est le traditionnel tir à la corde, laquelle est authentique et même historique : c'est celle qu'utilisa pour se pendre le père de « Moïra La naufrageuse », livre et film de Gwenn-Aël Bolloré.

Les équipages s'affronteront dans l'ordre d'arrivée sur le site. Il n'y aura pas de demi-finale, la 3^e arrivée affrontera les vainqueurs du premier tir, et ainsi de suite jusqu'à épuisement ...

Enigmes historico-culturelles de l'été

Goulennoù ha respontoù

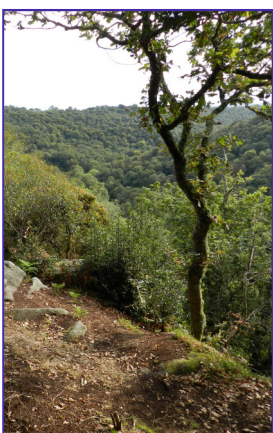
« Et moi, je te dis que tu es Pierre et que, sur cette pierre, je bâtirai mon Église et que les portes du séjour des morts ne prévaudront point contre elles. Je te donnerai les clés du royaume des cieux : ce que tu lieras sur terre sera lié dans les cieux, et ce que tu délieras sur terre sera délié dans les cieux » [Matthieu, 16, 18-19].

Un saint Pierre haut perché

Où se trouve donc ce saint Pierre à la bouille hilare et portant les clefs du paradis ?

Les indices suivants sont là pour vous aider à résoudre cette énigme gabéri-coise.

- La niche de la statue est tellement haut perchée que personne ne la remarque habituellement.



- ▶ Le saint a une vue imprenable sur une vallée faiblement colorée, face à une côte et un virage en épingle à cheveux.
- ▶ L'ouvrage sculpté n'a pas été placé ni sur un manoir, ni sur une église ou chapelle, ni sur un bâtiment communal.
- ▶ Le bâtisseur de l'édifice était mobile du fait de sa profession, on l'appelait même le « commissionnaire ».
- ▶ Le saint aurait pu être, du moins localement, le patron des coureurs cyclistes.

Indices supplémentaires :

- ▶ L'édifice a été bâti dans les années 1930-40.
- ▶ Il comporte trois étages réservés pour les trois fils du bâtisseur.

Vous avez trouvé ? Communiquez-nous votre réponse, avec la localisation de la statue. La réponse sera publiée dans le prochain Kannadig.



Les blasons de Paul-François

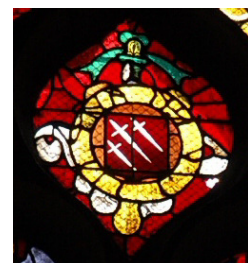
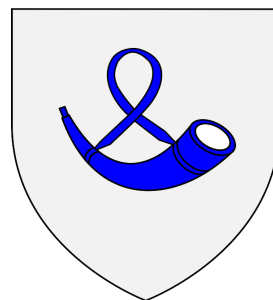
Autre terrain d'énigmes à résoudre : l'héraldique ou science des blasons. Le mercredi 8 août le service Patrimoine et Communications de la commune d'Er-gué-Gabéric organisait en l'église Saint-Guinal une 2e conférence sur héraldique gabéricoise.

L'historien Paul-François Broucke, qui avait déjà fait un brillant exposé à Ker-dévoit au mois de juillet, était réinvité pour présenter ses travaux sur les blasons connus et méconnus de l'église paroissiale et l'histoire locale de leurs détenteurs.

Et c'était fort intéressant : Paul-François a fait avancer les travaux de recherches démarrés par Norbert Bernard en inventariant notamment toutes les traces héraldiques de l'église.

Pas seulement les blasons de Lezergué sur la maitresse-vitre, mais également les lisières de deuil formées d'écussons en haut de la nef, les sablières, les blasons taillés en bosse, la pierre à enfeu⁸ des Kerfors avec leur greslier⁹ et les blasons des familles en alliance, la pierre tombale des Liziart reconstituée dans les moindres détails, les aveux attestant d'autres blasons sur la verrière sud, et des bancs ou pierres des Kersulgar, Kerfrez, Crec'hcongar, Pennarun.

Voilà qui préfigure une future publication passionnante !



⁸ Enfeu, s.m. : ancien substantif déverbal de enfouir. Niche à fond plat, pratiquée dans un édifice religieux et destinée à recevoir un sarcophage, un tombeau ou la représentation d'une scène funéraire. Avant la Révolution française, les seigneurs du pays étaient enterrés par droit d'enfeu dans un sépulcre de ce genre. Source : Trésors de la Langue Française.

⁹ Greslier, s.m. : sorte de cornet ou de trompette ; dictionnaire Godefroy 1880. Ancien français *graille* ou *grele*, sorte de trompette, ainsi dite parce qu'elle était allongée, grêle ; Littré. Motif utilisé en héraldique.

Espace « Patrimoine »

Articles « La question Histoire & Patrimoine de l'été 2012 »

Actus/Blog
« billet du 10.08.2012 »

La bande à Poux et l'affaire de la Salle-Verte

Prosez ar Bandenn Laou

Où il est question d'un crime crapuleux en pleine campagne gabérisoise et des exactions après-guerre d'une bande de faux résistants.

De Seznec au procès de Poux



Le dos de couverture du n° 107 du 13 juillet 1948 du journal *Détective*¹⁰ annonce la couleur : « *Voici, aux Assises de Quimper, La Bande à Poux (Bend-en-Laou)* qui terrorisa longtemps la campagne bretonne (pages 8 et 9.) »

¹⁰ A l'origine du journal *Détective* en 1928, il y avait une bande de copains : les frères Gallimard devenus éditeurs, l'écrivain Joseph Kessel, le journaliste judiciaire Marcel Montarron. Dans leur première équipe, figure même Georges Simenon, qui peu de temps après deviendra un célèbre romancier. Dès ses débuts, la ligne éditoriale est claire : faire du vrai fait divers, être au plus proche de l'actualité criminelle. À ceux qui l'accusent déjà de voyeurisme, Joseph Kessel réplique alors, citant : « *Le crime existe, c'est une réalité, et, pour s'en défendre, l'information vaut mieux que le silence* ».

*Laou*¹¹) qui terrorisa longtemps la campagne bretonne ».

Le reportage commence par un effet de mise en scène journalistique, à savoir la rencontre du bagnard Seznec à proximité de palais de justice de Quimper, juste avant le procès du buraliste au patronyme Poux et de ses acolytes. Et des affiches contestant violemment la qualité de résistants que s'octroyaient les membres du gang : « *La vraie Résistance réclame une vraie Justice. Mort à la bande à Poux* ».

A la fin de la guerre, en 1945-46, ces malfrats terrorisaient la campagne quimpéroise en rançonnant ceux qu'ils qualifiaient de « *profiteurs* » et de « *collaborateurs* » pendant la période d'occupation. Avec le crime crapuleux de la Salle Verte en Ergué-Gabéric, l'affaire qui les fit arrêtés et condamnés, le scénario est différent : Poux lui-même avoue avoir demandé à Mme Lasseau une forte somme après le meurtre de son fils aîné René âgé de 23 ans, contre une promesse de mener une enquête avec des coupables fictifs du côté de Marseille, alors qu'il ne pouvait ignorer qu'une de ses fréquentations l'avait abattu d'une rafale de mitraillette.

Qui étaient donc ces quatre accusés ? Henri Bourmaud, le meurtrier, fils d'un maçon vendéen, était marchand de frites et avait tendance à être violent quand il avait bu. Poux - personne n'a retenu son prénom tellement son nom suffisait pour évoquer sa personnalité - était buraliste dans le quartier de la gare de Quimper et chef de la bande. Frédéric Fillis, fils d'un marchand ambulancier anglais, était un clown, acrobate

¹¹ « *Bend-en-Laou* » est la retranscription phonétique d'une expression locale et populaire qui devrait plutôt être orthographiée « *Bandenn-Laou* ». Le substantif « *Laou* » est un collectif (singulatif : « *laouenn* ») qui désigne bien le poux en français. Autres expressions : « *fritañ laou* », vivre dans la pauvreté ; « *spazhañ laou* », chercher la petite bête, couper les cheveux en 4 ; « *laou(enn)-douar* », cloportes ; « *laou-pafalek (enn-b.)* », morpions, poux du pubis ; « *pér-laou* », poire-poux, fruit de l'aubépine. On disait aux enfants qui voulaient goûter aux baies sauvages : « *Ma trebez pér-laou e ranko be(z) touzet dit da benn* ».

et beau parleur. René Quinet était un ouvrier serrurier originaire de la région parisienne qui s'était engagé un temps dans la marine.



« Ces vieilles paysannes bretonnes ont voulu voir ceux qui terrorisaient leur campagne par leurs exactions ».

Travaux forcés et bagne

La conclusion de l'article est relativement vague sur le verdict prononcé en conclusion du procès : « Dans ces conditions, alors que cette ténébreuse affaire ne pouvait être complètement éclaircie, il est apparu que la justice avait, malgré les obscurités et les contradictions du dossier, frappé juste. Il n'a pas été établi, pour le repos des consciences, que tout avait été mis définitivement en lumière. Mais les jurés du Finistère en savaient assez pour ne pas supporter un verdict d'erreur ». À noter que dans une série des affaires criminelles quimpéroises d'août 2012, le journal Ouest-France traduit les propos du journaliste de Détective par cette inexactitude : « Les jurés, au vu des incohérences du dossier, n'ont pu prononcer leur verdict ».

En fait, comme cela est relatée dans la une du « Télégramme de Brest et de l'Ouest » des 10 et 11 juillet 1948, la peine fut sévère pour au moins deux des quatre accusés : « Bourmaud (auteur du crime) : travaux forcés à perpétuité, Poux (Chef de bande) : 15 ans de

bagne, Fillis : 10 ans et Quinet : 5 ans de réclusion ».

Extrait : Poux, le chef

« Et voilà l'homme que, selon ses défenseurs, on a voulu, à travers ces accusations, atteindre et déshonorer : c'est Poux, c'est lui qu'on a présenté comme un chef de bande, pour le buraliste justicier, le redresseur de torts, victime selon lui, d'une cabale policière.

Tour à tour mielleux au point d'en être crispant, solennel et phraseur, il faut l'entendre proclamer :

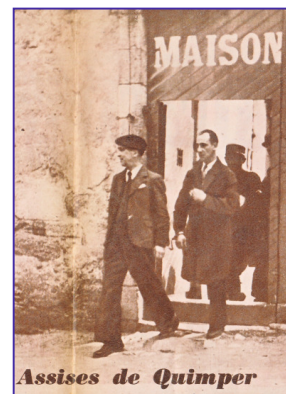
- Tout cela, c'est du roman cinéma. Je suis victime d'une campagne calomnieuse. Nous saurons le fin mot de l'énigme. Je ne sais si mes coaccusés sont coupables ou non, ce que je sais, c'est qu'on a voulu se venger de mon activité. J'ai, durant l'occupation et pendant la libération, démasqué les collaborateurs, les trafiquants, je dirai ce que je sais !

Il faut le voir caresser son nez d'une main ..., compulser de l'autre, le dossier qu'il avait apporté replié sous son bras comme une partition de musique, ricaner sardoniquement, écraser de sa vanité prétentieuse le pauvre bougre de Quinet, prendre des mines tout à tour obséquieuses et narquoises.

- Moi ! Un chef de bande ! Allons donc ! Ces hommes, docilement, m'auraient apporté le produit de leur rançon !

- Vous avez pourtant, personnellement, cherché à extorquer 100.000 francs à la femme Lasseau sous prétexte de retrouver vous-même le coupable.

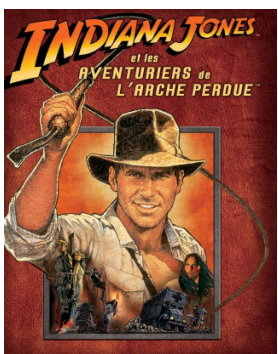
- À la suite de renseignements personnels, j'ai fait demander à M. Geslin, le beau-frère de M. Lasseau, si la famille de la victime pouvait m'aider financièrement à retrouver le meurtrier. Je lui ai parlé de 100.000 francs, je me proposais de faire offrir une récompense par la voix de la presse. Le reste, soit 50.000 francs, aurait été absorbé par les frais de voyage, car la piste devait me conduire à Marseille ».



Espace « Reportages, Photos-presse »

Article « La bande à Poux condamnée pour l'affaire de la Salle-Verte, Détective 1948 »

Actus/Blog
« billet du 08.09.2012 »



À la recherche du moulin perdu de Crec'h-Congar

Klash ar veil gozh

Un minu¹² ou dénombrement du manoir et moulin de Crec'h Congar (orthographié Creongard), près de Pennerven, par François-Louis de La Marche.

Ce document de 1736, conservé aux Archives du Finistère nous éclaire sur l'existence du manoir en ruines, la tenue de villages d'Ergué-Gabéric et de Penmarc'h par les seigneurs de Kerhoent (Nord-Finistère), le rôle du chef d'armes de La Marche né à Kerfors et son titre de chevalier de St-Lazare.



Manoir et moulin en ruines

La première propriété déclarée dans ce minu¹² est « *Le lieu et manoir noble de Creongard avec la meterie, appartenances et dependances, situé en la paroisse d'Ergué-Gaberic* ». Il est vraisemblable que ce manoir et lieu noble de Creongard (aka Crec'h Congar ou Kenec'hcongar) était sur les hauteurs du lieu connu aujourd'hui sous le toponyme Pennerven.

Dans le vallon en contrebas de Pennerven, le moulin est quant à lui désigné sous le double nom de Crec'h-Congar et de Pennerven : « *Le moulin dépendant du dit manoir appelé le moulin de Benerven autrement Creongard* ». C'est en 1733 que le moulin arrête définitive-



¹² Minu, menu, s.m. : terme d'usage en Bretagne, pour exprimer la déclaration et le dénombrement que le nouveau possesseur à titre successif doit donner par le menu à son seigneur, des héritages, terres et rentes foncières qui lui sont échus à ce titre, et qui sont sujets à rachat, pour faire la liquidation de ce droit. Source: Dictionnaire Godefroy 1880.

ment de fonctionner : « *presentement chommant estant tombé en ruine depuis environ trois ans. Ne meritant pas d'estre relevé par raport au peu de mouteaux¹³ qui en sont sujets* ».

Ces mouteaux¹³ étaient les paysans et roturiers locaux qui étaient forcés de venir moudre leur grain au moulin. Malheureusement les nombreux moulins concurrents voisins de Kerelan, Cleuyou, Coutily, St-Denis, toujours en activité, ont mis en faillite celui de Crec'h Congar.

Voici ce qui reste du moulin : un bosquet et un petit cours d'eau photographiés par Henri Chauveur en 2005.



Les seigneurs de Kerhoent

Hormis Crec'h Congar (et quelques lieux-dits de Penmarc'h-Tréoultré et de St-Guénolé), trois autres villages d'Ergué-Gabéric (Kerfrez, Kerhamus et Sulvintin) sont dénombrés comme détenus par le même propriétaire héritier à savoir « *Messire Charles Yves Le Vicomte, seigneur comte du Romain, héritier principal et noble de dame Julienne de Ker-*

¹³ Mouteaux, moutaux, s.m. pl : paysans et roturiers astreints à suivre un moulin et venir y faire moudre leurs grains et entretenir les fossés et le bâtiment. Ils constituaient « le destroit » du moulin, terme qui signifiait aussi bien le territoire autour du moulin que les gens qui y habitaient. Les moutaux étaient vendus avec le moulin; un moulin sans ses moutaux ne valait rien. Ces moutaux comprenaient des catégories différentes : des domaniers et des métayers du détenteur du moulin, des censitaires et des hommes de fief, et aussi des étrangers à la seigneurie du détenteur du moulin. Source : Jean Gallet, « La seigneurie bretonne (1450-1680) ».

hoent de Coatanfao ¹⁴, dame comtesse de Rumin, sa mère ».

Ces sieurs et dames sont bien connus de Laurent Quevilly, correspondant d'Ergué-Gabéric dans les années 1980, car Kerhoant, à cheval sur Saint-Pol-de-Léon et Plougoulm, est le berceau de sa famille bretonne. Sur son site il est aussi précisé que « *Le comte du Rumen, marquis de Coatanfao, fils de Julienne de Quechoent, possédait le lieu de Lézébeul en Ergué-Gabéric* » ¹⁵.

Guy Autret, sieur de Missirien, propriétaire au 17^e siècle du château de Lézergué en Ergué-Gabéric, est l'auteur d'une généalogie de cette branche. Le généalogiste gabérisien était en relation avec le marquis de Molac ¹⁶ qui épousa en 1616 une Renée de Kerhoent.

François-Louis de La Marche

François-Louis de La Marche ¹⁷, né en 1691 à Kerfors en Ergué-Gabéric, est le père du dernier évêque de Léon Jean-François de La Marche.

En 1736 François-Louis est « *demeurant à Quimper paroisse de St Julien* », car

¹⁴ Julienne de Kerhoent, dernier enfant de Sébastien de Kerhoent et de Marie Renée de Kergoët, se maria le 4 mai 1688 avec Yves Charles Le Vicomte, Vicomte du Rumen.

¹⁵ Source "Propriété Lézébel / Kerhoent" : B 495, Comparants de liquidation de gains pour Dame Julienne de Kerhoent, comtesse du rumen, contre Jean Le Calvez.

¹⁶ Sébastien, marquis de Rosmadec, comte des Chapelles et de Crozon, baron de Molac, de Tyvarlen, de Pontecroix, ..., chevalier de l'Ordre du Roi, fut gouverneur de Quimper en 1634 et de Dinan en 1643. Le blason des Rosmadec était : « *palé d'argent et d'azur de six pièces* ». Fils de Sébastien I de Rosmadec et de Françoise de Montmorency-Hallot, il est né en et épousa Renée de Kerhoent en 1616. Sébastien II de Rosmadec fut un protecteur des lettres et, ami de Pierre d'Hozier et d'Autret de Missirien, il s'intéressa aux recherches généalogiques. Son fils Sébastien III sera gouverneur de la ville de Nantes.

¹⁷ François Louys De La Marche, seigneur de Lezergué et de Kerfors. Naissance le 07/08/1691 à Kerfors en Ergué Gabéric. Mariage le 26/02/1715 à Botmeur, rattachée à la paroisse Berrien, avec Marie Anne de Botmeur. Décès à Quimper le 21/02/1738.

les manoirs de Kerfors et de Lezergué n'étaient pas été confortables. Ayant le titre de chevalier de St-Lazare ¹⁸, il appartient à une société nobiliaire et militaire privilégiée.

Quels étaient les rapports entre François-Louis de La Marche et le marquis de Coatanfao et de Kerhoent ? Y avait-il une relation d'argent, le deuxième était-il en dette vis-à-vis du premier ? En tous cas le seigneur de La Marche agit comme représentant des Kerhoent, il paie les droits de « *rachapt* ¹⁹ auquel effet il affecte et hypothèque tous les villages cy devant mentionnés ». Par cette opération financière, les propriétés d'Ergué-Gabéric et du pays bigouden ont vraisemblablement changé de mains.

C'est son fils, prénommé François-Louis également, qui va restaurer le château de Lezergué vers 1772-1773. À la Révolution François-Louis II et son fils cadet Joseph-Louis-René, officier des dragons, sont considérés comme émigrés. Ils se réfugient aux Antilles, sur l'île Grande-Terre de la Guadeloupe. En 1808 l'ancien moulin, propriété des émigrés, sera saisi et mis aux enchères : « *l'ancien moulin de Penherven, possédé à titre de domaine congéable ... en ruine* ». À noter que cet acte de saisie sur les de La Marche concernait aussi le château de Lezergué et le moulin de St-Denis.

¹⁸ L'ordre de Saint-Lazare de Jérusalem, ou ordre des hospitaliers de Saint-Lazare de Jérusalem, est un ordre hospitalier fondé à Jérusalem aux XI^e ou XII^e siècle pour accueillir les pèlerins atteints de la lèpre. Au XIII^e siècle, l'ordre se transforma à nouveau et devint alors un ordre religieux à la fois de chevaliers et d'hospitaliers, cette fois-ci soumis au pape. Au XV^e siècle, l'ordre est devenu capitulaire et indépendant. Puis vers le début XVII^e, il se transforme en une société nobiliaire et militaire privilégiée, attaché au roi, et demeurera tel jusqu'à la Révolution Française. Supprimé par cette Révolution, il ressuscita sous la Restauration, le titre de protecteur de l'ordre étant alors donné à Louis XVIII.

¹⁹ Rachapt, rachètement, s.m. : en terme de coutume droit du au seigneur à chaque mutation de propriétaire du fief ; source : dictionnaire Godefroy 1880.



Traces du moulin sur le cadastre



Blason des Kerhoent

Espace « Fonds d'archive »

Article « 1736 - Minu du seigneur de La Marche pour le manoir et le moulin de Creongard »

Actus/Blog « billet du 27.07.2012 »



Jeunes marins morts au combat loin de chez eux

Maro pell diouzh ar vro

Grâce aux travaux de Carl Rault du Centre Généalogique du Finistère, sur la base des Archives du Ministère de la Guerre, on a retrouvé deux jeunes gabérisois qui ont quitté le pays, ont embarqué dans un vaisseau de ligne à voiles et sont décédés en 1780-81 aux Antilles dans les combats franco-anglais pour l'Indépendance des Etats-Unis.



La guerre d'Indépendance

Présentée au Congrès américain le 4 juillet 1776, la déclaration d'indépendance des États-Unis d'Amérique, rédigée par Thomas Jefferson, n'a pas été la fin de la guerre entre les américains insurgés et les anglais. A partir de 1776 les combats se sont intensifiés et deux ans après les français sont rentrés dans le conflit contre la Grande-Bretagne.

Les frégates et vaisseaux de ligne de la marine royale française arborant le drapeau blanc vont affronter la flotte anglaise à de nombreuses reprises, au large des côtes de la Floride et des Antilles et au nord-est des États-Unis. Le traité de Paris de 1783, signé le 3 septembre, mettra un terme à la guerre d'indépendance américaine.

Le matelot de Kerdévot

Louis-Hervé Pennanec'h est né le 4 avril 1753 à Kerdévot en Ergué-Gabéric, ses parents étant agriculteurs. C'est le dernier d'une fratrie de cinq enfants, le premier étant né en 1739. Sa mère âgée de 43 ans décède 5 semaines après sa naissance, et son père en 1762 à l'âge

de 56 ans. Dès 1653 la famille doit vraisemblablement quitter Kerdévot pour rejoindre le Bourg où habite leur fille Marie mariée à Alain Daoudal.

Pour cause de pauvreté et du décès de ses deux parents, et pour ne pas être dépendant de ses sœurs, Louis va quitter le pays et s'engager dans la marine. Dans les années 1780-81 on le trouve comme matelot dans le rôle du « *Citoyen* », vaisseau de ligne à voile de la marine royale ²⁰.

Est-ce le souvenir du pèlerinage en 1712 à Kerdévot d'un marin de René Duguay-Trouin qui lui donne l'envie d'embarquer ? En effet la strophe 31 du cantique de Kerdévot ²¹ relate cet épisode :

« *Ar soudarded a oa bet gant an aotrou Duguay, Na allent quet rancontri an hent da zont d'ar guer. En danger da veza collet var ar mor perillus, En em offret o deus bet dar Verc'hez gloriüs* ».



Notre matelot participe à la bataille de la Martinique (222 français tués et 537 blessés). Il décède avant la fin de la

²⁰ « *Les combattants français de la guerre américaine 1778-1788* ». Listes établies d'après les documents déposés aux Archives Nationales et aux Archives du Ministère de la Guerre. Paris, ancienne Maison Quantin, 1903.

²¹ Traduction littérale de la strophe 31 du Cantique de Kerdévot : « *Les soldats avaient été avec Monsieur Duguay, Et ne trouvaient pas leur route pour rentrer à la maison. En danger de se perdre sur la mer périlleuse, Ils se sont voués à la Vierge glorieuse* ».

Espace « Personnalités »

Articles « Louis Pennanec'h (1753-1781), matelot dans la guerre d'Indépendance américaine » et « Alain Le Breton (1755-1780), aide-canonnier dans la guerre d'Indépendance américaine »

Actus/Blog « billet du 29.09.2012 »

guerre à l'hôpital de Fort Royal ²² le 27.11.1781 ²³ à l'âge de 28 ans. Est-il mort de maladie ou alors des suites de blessures datant de la bataille d'avril 1780, ou d'un combat qui se déroula dans les 18 mois suivants près de Fort-Royal ?

Le canonier de Mezanlez

Alain Le Breton est né le 6 mars 1755 au manoir de Mezanlez en Ergué-Gabéric, ses parents et grands-parents étant journaliers. Son frère (mort à 3 ans) et sa sœur sont nés au moulin voisin de Kerfors.

C'est sans doute pour cause de pauvreté qu'Alain va quitter le pays et s'engager dans la marine royale de Louis XVI. Dans les années 1780-81 on le trouve comme aide-canonier dans le rôle de « *l'Actionnaire* », vaisseau de ligne à voile de la marine royale ²⁰.

Il participe aux batailles d'Ouessant en 1778 (126 morts français et 413 blessés) et de la Martinique en 1780, et décède à l'hôpital de St-Louis de l'île d'Haïti en 1780 à l'âge de 25 ans.

Voleurs de sacristie condamnés aux galères

laeron ha galeourien

²² Le nom de Fort-de-France est dû à la présence du fort que la France a établi au XVII^e siècle sur la côte caraïbe de la Martinique. D'abord appelé cul-de-sac du Fort-Royal (1635-1672), le site devient la paroisse puis la ville de Fort Royal (1672-1793), Fort-de-la-République ou République-Ville (1793-1794), de nouveau Fort-Royal (1794-1807) et Fort-de-France depuis 1807 en tant que chef-lieu du département et de la région de la Martinique.

²³ Information du décès de Louis Pennanec'h fournie par Carl Rault dans un article « *Les marins Finistériens dans la Guerre d'Indépendance américaine* » de la revue « *Le Lien* » n° 123 du Centre Généalogique du Finistère.

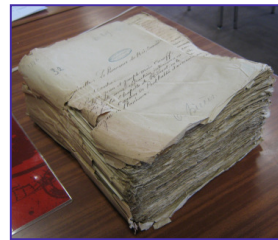
Jean-François Douguet, passionné de l'histoire glazik et melenik, a épluché le dossier du Présidial relatant l'affaire de vol avec effraction à la chapelle de Kerdévot par un jeune malfrat gabérisois de Coat-Piriou et deux acolytes en octobre 1773. Son étude est parue dans le numéro d'avril 2012 des cahiers Keleier de l'association Arkae, et nous avons publié sur GrandTerrier les documents originaux riches d'enseignements et d'anecdotes croustillantes.

61 pièces et 805 pages

Il s'agit d'un énorme dossier conservé aux Archives Départementales de Brest, constitué de 805 pages réparties sur 61 pièces, dont quatre faisant plus de 80 pages. Son contenu est d'autant plus riche sur les personnalités locales et les lieux où furent perpétrés des vols par un jeune malfrat gabérisois de Coat-Piriou et deux acolytes : des vêtements à Pont-L'Abbé et à Plonéour, mais surtout la caisse de la chapelle de Kerdévot.

L'enquête démarre à Kerdévot où se déplacent le conseiller du roi, son adjoint et une personne indispensable pour mener les interrogatoires, à savoir l'interprète bretonnant : « *interprète de la langue bretonne en français maître Prigent Floch* ». En fin des premiers rapports relatant les réponses en breton des témoins interrogés, la signature de « *Floch, interprète* » est présente ; les rapports suivants sont contresignés de « *(Guillaume) Caradec, interprète* ». La plupart des témoins sont interrogés en breton, mais par contre les accusés déposent en français.

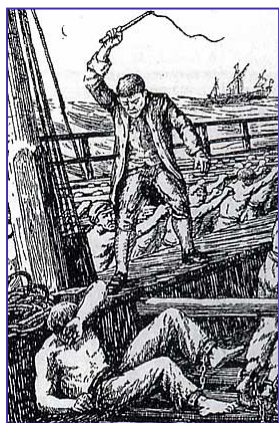
Lorsqu'il est interrogé pour la première fois, le jeune malfaiteur gabérisois Guenel Le Pape est décrit comme suit par le lieutenant conseiller du Roi : « *A été amené en la dite chambre ... un homme de moyenne stature, cheveux brun long, une cicatrice à la joue droit, ... au manton du côté gauche, et quelques autres sur la joue de même côté, yeux bleuf, nez court, petite bouche, vêtu d'un habit et veste brune, culotte bleuf de tiret*



Espaces
« Fonds
d'archive » et
« Biblio »

Articles « 1773-
1774 - Procé-
dure criminelle
pour le vol avec
effractions à
Kerdévot » et
« DOUGUET
Jean-François -
Fric-frac à Ker-
dévot en 1773 »

Actus/Blog
« billet du
26.08.2012 »



d'étoffe, jambe nue, chaussé de soulier fer au pied, chapeau à la main ».

La sentence unique pour les 3 malfrats et très sévère, les galères à perpétuité, reprend le réquisitoire du procureur du roi : « Je conclus pour le roi à ce que les dits Guenel Le Pape, Jean Carof et Joseph Marie Carof accusés prisonniers soient condamnés à servir comme forçats à perpétuité sur les galères de sa Majesté et tous trois préalablement flétris et marqués des trois lettres g, a, l ²⁴ sur l'épaule dextre. Conclu au parquet à Quimper onze mai mil sept cent soixante quatorze ».

Une procession pour le retour des crucifix confisqués

Kroaziou zo distro

Nous avons déjà publié des documents sur la fermeture de l'école des religieuses, la carte postale d'un gendarme assistant à l'inventaire des biens de l'Eglise, la gwerz de protestation écrite en breton par la communauté catholique locale, les mémoires anti-cléricales de Jean-Marie Déguignet, mais nous n'avions pas encore noté la ferveur religieuse autour du retour des crucifix dans l'église paroissiale qui eut lieu en 1907.

Témoignage d'un Erguéen

²⁴ GAL, abrèv. : marque au fer rouge des galériens. La peine des galères était une condamnation pénale surtout pratiquée en France sous l'Ancien Régime et qui consistait à envoyer les forçats comme rameurs sur les galères. La condamnation aux galères, pour un temps de 3, 6 ou 9 ans, voire à perpétuité, consistait en travaux forcés qui s'effectuaient en principe sur les galères du roi, mais à partir de la fin du XVII^e siècle dans les arsenaux de la Marine, où des bagnes, c'est-à-dire des chantiers fermés et réservés aux personnes forcées de travailler (les forçats), sont organisés. Source : Wikipedia.

L'évènement est relaté dans un article du « Progrès de Finistère » ²⁵ daté du 29 mai 1907, sous la forme du témoignage d'un paroissien d'Ergué-Gabéric qui signe anonymement « Un Erguéen ». Derrière cette signature pourrait se cacher Jean-Marie Nédélec ²⁶ de Saint-Joachim, le grand fabricant qui témoigne également longuement sur les événements de février-mars 1906 dans la « Gwerz de l'Inventaire ». Ici les ennemis sont les mêmes : « Personne n'ignore que, par suite des mesures prises par notre gouvernement sectaire et maçonnique, les crucifix ont été enlevés des écoles, des mairies et des tribunaux ».

En fait les crucifix en question furent confisqués au moment de la fermeture de l'école des filles, et en 1907 leur réintégration dans l'église est autorisée. Les paroissiens vinrent nombreux au bourg pour la manifestation religieuse : « Dès mon arrivée au bourg, une foule compacte circulait déjà autour de l'église. Le son de la cloche annonce que les vêpres vont commencer ; on se presse d'entrer dans l'enceinte, car l'église quoique vaste, ne pourra contenir toutes les personnes présentes ... ».

Une tristesse est notée lors de la procession car « la vraie place de ces emblèmes n'est point dans ce lieu saint, mais bien dans les classes sous les yeux des enfants ». Et plus particulièrement

²⁵ L'hebdomadaire Le Progrès du Finistère, journal catholique de combat, est fondé en 1907 à Quimper par l'abbé François Cornou qui en assurera la direction jusqu'à sa mort en 1930. Ce dernier, qui signe tantôt de son nom F. Cornou, tantôt de son pseudonyme F. Goyen, ardent et habile polémiste, doté d'une vaste culture littéraire et scientifique, se verra aussi confier par l'évêque la Semaine Religieuse de Quimper.

²⁶ Jean-Marie Nédélec, habitant Saint Joachim, était né le 13 Novembre 1857. Il était le grand fabricant de la paroisse. Il décédera le 2 avril 1942. Dans le Registre-Journal tenu par l'Abbé Gustave Guéguen, recteur d'Ergué-Gabéric, à la date du 2 avril 1942, on peut lire : « Décès à Saint-Joachim du vénérable Jean Marie Nédélec, président du Conseil paroissial, âgé de 85 ans (même année que Mgr Duparc, 1885), et membre du Conseil depuis le décès de son père. L'enterrement a été célébré le dimanche de Pâques, au milieu d'une foule immense de la paroisse et des alentours ».

à l'école privée de filles Notre-Dame de Kerdévot qui était tenue par la Congrégation du Saint-Esprit et qui fut fermée dès 1902.

Devant la menace d'une nouvelle action laïque et anti-cléricale, le ton du paroissien est menaçant : « *Les temps ont changé, certes, mais le cœur des Erguéens est resté le même, on les trouvera constamment sur la brèche, pour la défense de leur foi et de leurs intérêts religieux. (Quand on nous dira) que la Foi est morte, de cent poitrine sortira ce cri, celui de tout breton catholique : " plutôt mourir que de faillir " ²⁷ ».*



(Croix et 6 chandeliers d'Ergué-Gabéric, objets classés Monuments Historiques en 1954, photographiés en 1994 par le photographe Jos)

Un nouveau crucifix en 2009

Avant l'enlèvement des crucifix des écoles dans le cadre de la loi de Séparation des Églises et de l'État en 1905, le Parlement de 1880 avait déjà demandé la suppression des crucifix placés dans les salles d'audience des tribunaux. Ce qui fait qu'aujourd'hui, dans l'église paroissiale St-Guinal, est exposé un crucifix enlevé d'un tribunal sur ordre des autorités républicaines en 1880-90 et rétrocedé en 2009 sous forme de don à

²⁷ Allusion à la devise « *Plutôt la mort que la souillure* » attachée à la légende de l'hermine d'Anne de Bretagne.

la paroisse par une ancienne famille quimpéroise et gabéricoise.

Chroniques nautiques moqueuses de Yann Goaper

Koñchennoù Yan Goaper

« Il fut un vaillant chasseur devant l'Éternel ; c'est pourquoi l'on dit : comme Nimrod, vaillant chasseur devant l'Éternel. Il régna d'abord sur Babel Érec, Accad et Calné, au pays de Schinear », Genèse 10

Blagueurs et gouapeurs

Cette chronique humoristique dans le « *Progrès de Finistère* » ²⁵ datée du 7 mars 1908 est signée « Yan Goaper » ²⁸. Il s'agit sans doute d'un pseudonyme, car le terme « Goaper » désigne en région quimpéroise quelqu'un de moqueur. Jean-Marie Déguignet en fait même une transposition avec une orthographe à la française : « *Les bretons, étant menteurs, blagueurs, trompeurs, gouapeurs ...* » ²⁹. Derrière Yan Goaper se cache sans doute l'abbé François Cornou, fondateur et directeur du journal.

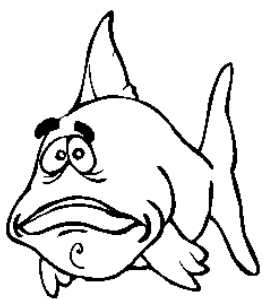
²⁸ On trouve dans les éditions de 1908-1912 du Progrès du Finistère quelques entrefilets, tous empreints de moquerie, signés Yan Goaper, Yan G., Y. Goaper, ou Ar Goaper.

²⁹ Recueil des bretonnismes de Jean-Marie Déguignet pour Goaper : Ce terme d'argot peut signifier en langue française « vaurien, coupe-jarets », et provenir du mot espagnol « guapear » (faire le brave). C'était le nom donné à Paris aux vagabonds sans domicile, sans travail, et qui cherchaient des occasions de vol. Mais il est plus vraisemblable qu'il vienne ici d'un mot breton « goaper » qui veut dire « moqueur ». Charles Armand Picquenard dans son article « *Le parler populaire de Quimper* » publié dans Annales de Bretagne cite en 1911 ainsi ce terme : « Goape, goapeur = moqueur. En breton gwapaer / goapaer », « hennzh zo goapaer ».





« Projet d'une statue à élever à Odilon Nimrod »,
Honoré Daumier, 1851



Le journaliste se penche sur un accident somme toute banal : deux chasseurs gabérisois se promenant le long d'un ruisseau affluent du Jet tombent à l'eau dans un trou profond de deux mètres et sont secourus par un brave cultivateur qui passait par là.

Mais le style est là : des personnages bien campés, des dialogues fournis, un lieu précis sur la commune (« Toul-ar-Gurun entre les moulins de Pen-ar-Marc'hat et du Faou), des interjections françaises et bretonnes bien placées (« mil seiz batimanted logod »), et même via l'expression « les deux nemrods »³⁰ une allusion biblique à l'archétype du chasseur et au bâtisseur de la tour de Babel.

Yan Goaper est véritablement moqueur : « Le courageux sauveteur voudra

³⁰ Nimrud, Nimrod ou Nemrod est un personnage biblique du livre de la Genèse : « Il fut un vaillant chasseur devant l'Éternel ; c'est pourquoi l'on dit : comme Nimrod, vaillant chasseur devant l'Éternel. Il régna d'abord sur Babel Érec, Accad et Calné, au pays de Schinear » (Genèse 10). C'est le premier héros sur la terre, et le premier roi après le Déluge. Décrit comme un « chasseur héroïque devant Dieu », appellation vraisemblablement péjorative, il aurait, d'après les traditions juives et chrétiennes, bâti la tour de Babel.

bien recevoir ici toutes nos félicitations, car sans lui, la commune d'Ergué-Gabéric, aurait sans doute perdu deux de ses plus intrépides sportmen. ».

Une autre mention biblique « Mais que de pêches miraculeuses ne fait-on pas au Grand-Ergué ! » fait référence à un entrefilet dans le journal 3 jours plus tôt : le bedeau avait pêché dans le Jet un « énorme saumon blanc » ! Conclusion : « Quel pays extraordinaire tout de même ! ».

Cartel des gauches et front populaire

Kleizourion e 1925 ha 36

Voici deux articles inédits parus dans le journal catholique de combat « Le Progrès du Finistère »²⁵ et datés respectivement de 1925 et 1936.

Ne pas hurler avec les loups

Le premier relate le déroulement d'une conférence dans les colonnes du Progrès du Finistère²⁵, et dénigre allègrement les positions du Bloc de gauche et de l'un de ses représentants locaux.

Jean Jadé³¹, jeune député finistérien de 36 ans, vient donner le 26 avril 1925 une conférence au bourg d'Ergué-Gabéric, réunion à laquelle assistent l'industriel papetier René Bolloré et de nombreux paysans et ouvriers. Le thème principal abordé, à la veille des élections municipales des 3 et 10 mai, est la critique des positions du Cartel des gauches.

³¹ Jean Yves Jadé est né en 1890 à Brest et décédé en 1936 à Quimper. Profondément croyant, il exerçait la profession d'avocat dans sa ville natale. À 29 ans, il est élu Député du Finistère en 1919, sur la liste républicaine et démocratique d'union nationale. En 1928, candidat républicain démocrate dans la 2^e circonscription de Quimper, il est élu au second tour contre Georges Le Bail, autre avocat, de gauche.

Lors du débat amorcé par la « *voix de crèche* » d'un maréchal-ferrant de gauche, on apprend que le recteur, commentant la parabole du bon Pasteur, a mis « ses paroissiens en garde contre certains loups qui revêtent parfois la peau d'une brebis pour pénétrer dans la bergerie et y exercer leurs ravages ».

De la même façon, le journaliste invite à la réflexion avant le vote : « *Les habitants d'Ergué-Gabéric ont bonne réputation, ils n'aiment pas à danser avec les ours, ils ne voudraient pas hurler avec les loups, encore moins braire avec les ânes* ».

Mais ni les efforts du conférencier, ni l'engagement et la présence de René Bolloré, ni les formules choc mordantes du journaliste n'empêcheront le radical Jean-Louis Le Roux de l'emporter aux élections municipales d'Ergué-Gabéric, et René Poupon, « *Le Loup ou L'Âne de Réunic* » d'occuper un poste de conseiller.

Liberté syndicale et morale

Le deuxième est un appel du syndicat C.F.T.C. aux ouvriers de l'entreprise Bolloré à adhérer.

Un an et demi après le décès de René Bolloré, patron des papeteries d'Odet et Cascadec, on lit cette annonce du 1er août 1936 dans laquelle le syndicat professionnel des ouvriers papetiers de la région de Quimper, affilié à la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens, lance un appel à rejoindre ses rangs : « *Tous les ouvriers, ouvrières et employés de l'usine d'Odet sont invités à rejoindre ce syndicat* ».

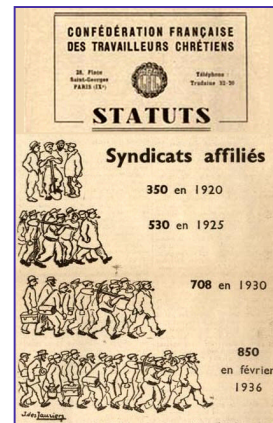
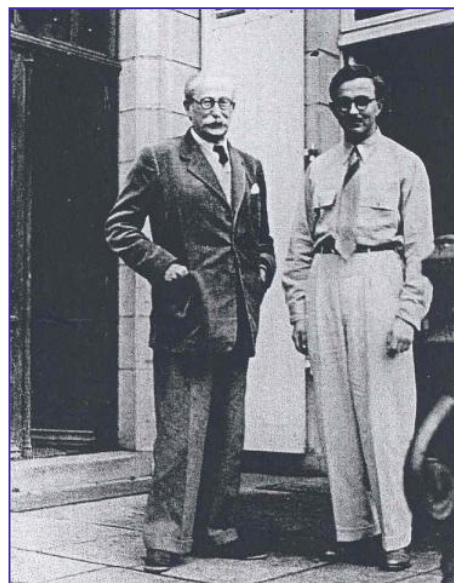
Après des citations de quelques hommes politiques membres du gouvernement du Front populaire, l'encart cite abondamment des propos d'évêque lorsqu'il s'agit de se démarquer de la C.G.T. : « *Il ne saurait être question pour un catholique d'adhérer à la C.G.T. à cause de la doctrine qu'elle professe et*

des moyens d'action qu'elle préconise. ... des principes tels que " lutte des classes ", " expropriation capitaliste ", " grève générale ", " action directe ", sont en opposition avec la morale chrétienne et même la morale tout court ».

Prônant la « *collaboration des classes* » et non la « *lutte des classes* », les auteurs du tract sont confiants : « *ces paroles sont claires et nous savons qu'à Ergué-Gabéric il est encore de nombreux ouvriers et ouvrières capables de les entendre* ».

Et les adhérents de la C.G.T. sont prévenus : « *les ouvriers et ouvrières veulent sauvegarder la liberté syndicale inscrite dans la loi ... Ils ne veulent pas du monopole et de la dictature d'un syndicat unique. Après tout, les ouvriers affiliés à la C.G.T. seraient mal venus d'en vouloir à des camarades qui usent comme eux de la liberté syndicale* ».

La technique de communication de la C.F.T.C. est basée à la fois sur un message de légitimité de la part du gouvernement des congés payés et sur les recommandations des autorités supérieures religieuses. Quoi d'étonnant finalement que cette invitation de Léon Blum par l'un des fils de René Bolloré à venir se reposer à Odet, 10 ans après, en 1946 : « [Les amitiés littéraires de Gwenn-Aël Bolloré](#) » ?



Espace « Reportages, Photos-presse »

Articles « Jean Jadé et René Bolloré contre le Cartel des gauches, Le Progrès du Finistère 1925 » et « L'appel de la C.F.T.C. aux ouvriers de la papeterie d'Odet, Le Progrès du Finistère 1936 »

Actus/Blog
« billet du 13.10.2012 »



Un peintre chassé du pardon de Kerdévot

un pentour diskarzhed

Un peintre qui, pour la population locale, est suspect de participation à la campagne de conscription : « *Les cultivateurs du pays se forment les idées les plus bizarres sur tout ce qu'ils voient !* ».

Un artiste dessinait ...

Cet entrefilet ³², publié dans le journal « *Le Quimpérois* » ³³ du 27 août 1842, relate un fait-divers qui s'est produit lors du pardon de Kerdévot, deux ans auparavant en 1840 : un peintre qui faisait des croquis de costumes bretons dut quitter les lieux car l'assistance pensait « *qu'il travaillait par ordre du gouvernement, et dans l'intérêt de la conscription* ».

Pourquoi les paroissiens de septembre 1840 étaient-ils si méfiants vis-à-vis des conscriptions nationales ? Adolphe Thiers, président du conseil de la monarchie de Juillet depuis le 1er mars 1840, avait mené une politique étrangère en Egypte contre les autres puissances européennes (Royaume-Uni, Au-

triche, Prusse et Russie). Devant la menace de ces derniers, il dut décréter le 29 juillet la mobilisation des soldats des classes 1836 à 1839 et faire commencer les travaux des fortifications de Paris.

En 1840 la population était très réticente à envoyer ses enfants sur le front. L'article rappelle le contexte : « *Dans l'année 1840, au moment où la guerre générale semblait inévitable, et qu'on rappelait sous les drapeaux les jeunes soldats des classes libérées* ». De plus la conscription était organisée au tirage au sort car seuls 30 à 35 % des conscrits célibataires ou veufs sans enfant effectuaient leur service militaire. Une mobilisation n'était pas la bienvenue, et en région les esprits étaient bien échauffés : « *Les bretons, si patients ordinairement et d'un caractère si inoffensif, n'entendent aucune espèce de raillerie en matière de conscription*, dit l'article.

Cette situation changera dans les décennies suivantes jusqu'à la mobilisation de 1870. Et à Kerdévot on organisera même en ces 1870 et 1871 des pardons et des pèlerinages en l'honneur des jeunes soldats partis ou revenus du front prussien.

Quant au peintre de 1840, suspecté d'être un agent recruteur, on ne connaît ni son nom, ni son œuvre. Par contre en 1855-57 un célèbre peintre, Eugène Boudin, viendra à Kerdévot pour y faire des dizaines de croquis de « *pardon-neurs* ». Un journaliste aurait pu écrire aussi à son propos : « *Un artiste dessinait au pardon de Kerdévot les costumes bretons si nombreux et si variés dans cette assemblée considérable* ».



³² Document(s) relevé(s) par Pierrick Chuto, passionné d'histoire régionale avec son premier livre paru en 2010 « *Le maître de Guengat, "Mestr Gwengad"* » (Auguste Chuto né en 1808, propriétaire-cultivateur, meunier et maire), et le second « *La terre aux sabots, "Douar ar boutoù-koad"* » (Louis-Marie Thomas cultivateur à Plonéis en Basse-Bretagne de 1788 à 1840) publié en mars 2012. À commander sur <http://www.chuto.fr> (paiement CB possible) ou en librairie.

³³ Le journal « *Le Quimpérois* » est fondé en avril 1838 par Théophile Guérin, directeur de la Banque immobilière, et par l'économiste et historien Armand Du Chatellier. C'est le premier journal d'annonces paraissant chaque samedi, chaque numéro incluant des « morceaux de littérature », les mouvements du port de Quimper et les nouvelles modes qui voient le jour à Paris ...

Croquis d'Eugène
Boudin

Espace « Reportages,
Photos-
presse »

Article « Un
peintre "persona
non grata" à
Kerdévot, Le
Quimpérois
1842 »

Actus/Blog
« billet du
06.10.2012 »

Processions militaires contre les Prussiens

Prozesionoù e Kerzevot

Deux articles, publiés en langue bretonne dans « *Feiz ha Breiz* »³⁴, le journal en langue bretonne de l'évêché de Quimper et de Léon, ticularly intéressants à cause du contexte de la guerre prusso-française.

Kemperiz e Kerzevot

Le premier article, daté du 1er août 1870, est signé « *Ur C'hrouadur da Itron Varia Kerzevot* » (Un enfant de N.D. de Kerdévot).

Le post-scriptum G.M., désigne probablement Goulven Morvan³⁵, le directeur et rédacteur en chef de « *Feiz ha Breiz* » (Bretagne et Foi).

L'article débute et s'achève par cette formule « *Savetaet eo ar Frans* » (la France est sauvée) qui sonne comme une incantation car, au 1er août 1870, la guerre contre les Prussiens est loin

³⁴ « *Feiz ha Breiz* » est le premier journal hebdomadaire en langue bretonne, qui fut fondé par l'Evêque de Quimper et parut de 1865 à 1884, puis de 1899 à 1944, et enfin depuis 1945. De 1865 à 1874 la direction et rédaction furent assurées par l'excellent bretonnant Goulven Morvan, originaire de La Forest Landerneau. *Feiz ha Breiz* reparait après la guerre en 1945 sous le nouveau titre de « *Kroaz Breiz*, puis renommé en « *Bleun-Brug* ».

³⁵ Yves-Goulven Morvan est originaire de La Forest Landerneau où il est né le 12 décembre 1819. Ordonné prêtre en 1851, il fonde en 1865 *Feiz ha Breiz*, une revue en langue bretonne. D'abord recteur de Kerrien (1851), Brasparts (1854), Plouigneau (1859) puis du Trehou (1861), il est appelé à Quimper par Mgr Sargent pour y fonder et diriger un hebdomadaire catholique tout en breton, destiné au clergé, aux paysans instruits et à la bourgeoisie des villes : *Feiz ha Breiz*. Il s'y consacre de 1865 à 1874 (moins un intermède comme recteur de Penharz d'avril 1869 à février 1870), rédigeant seul, si l'on en croit MM. Le Dù et Le Berre, "la majeure partie des 550 numéros qui parurent entre 1865 et 1874".

d'être achevée. Elle est sauvée par la foi et l'ardeur des pèlerins de Quimper à Kerdévot, le 20 juillet, ce jour où le général Joseph Vinoy³⁶ gagne une bataille en infligeant des pertes importantes au VIe corps d'armée prussien de Wilhelm von Tümping (de).

En avril et mai 1871 une nouvelle procession et un pardon seront organisés pour célébrer le retour des soldats, et les journaux « *L'impartial du Finistère* » et « *Feiz ha breiz* » publieront de nouveaux articles, respectivement en français et en breton.

Pardonerien e Kerdevot

Ce deuxième article, daté du 13 mai 1871, est signé des initiales L.B.

On y apprend que ce pardon du 4 mai 1871 à Kerdévot, tout comme le pèlerinage du 4 avril 1871, célébrait le retour des soldats français. Une plaque de marbre blanc fut élevée avec cette inscription :

« Merk a Anaoudegez vad
da
I.-V KERDEVOT
Evit ar skoazel
E deus teurvezet rei
D'hor Soudardet, Mobilet,
Ha Mobilizet.
1871. »,

Dont la traduction est : « *Marque de reconnaissance éternelle à N.-D de KERDEVOT pour l'assistance Qu'elle a daigné donner A nos soldats, engagés, Et mobilisés, 1871* ».

³⁶ Joseph Vinoy (1800-1880) est un général et sénateur du Second Empire, grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur. Il participe à la guerre de Crimée, au siège de Sébastopol (bataille de Malakoff) en 1859. Ayant atteint la limite d'âge, il se retire du service actif en 1865, et est nommé Sénateur ; mais lorsqu'éclate la Guerre franco-prussienne de 1870, il est rappelé à la tête du XIIIe corps d'armée.

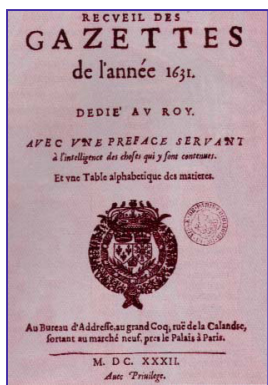


Feiz ha Breiz
Kapad Misiak ar Vreloped

Espace « Reportages, Photos-presse »

Articles « Kemperiz e Kerzevot, Quimpérois à Kerdévot, *Feiz ha breiz* 1870 » et « Pardonerien e Kerdevot, Pardon à Kerdévot, *Feiz ha breiz* 1871 »

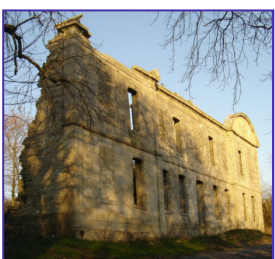
Actus/Blog
« billet du 06.10.2012 »



Marquise ou Reine en 1644-1645

Intron marquíz pe rouanez

Tout le monde connaît Marie Raptupin de Chantal, mariée en 1644 au marquis breton de Sévigné. Elle devint veuve à vingt-cinq ans en 1651, quand son époux fut tué lors d'un duel contre le chevalier d'Albret pour les beaux yeux de Mme de Gondran, leur amante.



Manoir de Lezergué



Fréquentant les salons de l'époque, se divertissant de tout, Marie de Sévigné eut des échanges épistolaires avec ses contemporains et avec sa fille. Ses nombreuses lettres ont été publiées et sont devenues l'archétype du badinage du 17^e siècle.

Les gazettes de Lezergué

Elle fut remarquée dès son mariage par l'épistolier gabérisois, Guy Autret, seigneur de Lezergué, généalogiste et écrivain, notamment quand ce dernier évoque l'origine noble de son mari breton, dans une lettre de fin août 1644 : « Je me rejouis de la bone rencontre du baron de Sevigné, qui est bien de l'une des antienes maisons de nostre province et en laquelle il y a eu des grands biens

& pourois dire plus de cent mille livres de rente ». Et il conclut par ce commentaire et cette requête à son correspondant Pierre d'Hozier : « Si ceste damoiselle de la quelle je vous prie de m'escire le nom & les armes & la genealogie, est aussi riche & d'aussi bone maison que son mary, ils auront de quoy paroestre en la Cour ».

Dans une deuxième lettre datée de 1645, soit un an après son mariage, Guy Autret remarque l'esprit et les goûts de la marquise : « (Le Marquis de Molac) me montroet hier des missives d'amour et des vers qu'il avoet faits pour les plus belles dames de la province & particulièrement pour madame de Sevigné, aveq les reponces de la mesme dame & plus de 300 vers de sa façon & de son esprit, qui themoignent qu'elle a bon esprit et qu'elle est de tres belle humeur ».

Dans la première lettre de 1644, on notera aussi le passage sur le compte-rendu du voyage d'Henriette de France, Reine d'Angleterre, que Guy Autret fit parvenir à Théophraste Renaudot pour être publié dans la Gazette : « J'ay receu la vostre du 14 de ce mois & je vois par l'article qui est dans la Gazette que vous avés prins la paine de montrer ma relation à Renaudot. Je vous aye envoieé une seconde plus ample du depuis, laquelle aura encore peu servir au dit Renaudot ».



Espaces « Fonds d'archive » et « Reportages »

Articles « 1644-1645 - Deux lettres de Guy Autret évoquant l'épistolière Marquise de Sévigné » et « Le voyage breton d'Henriette, reine d'Angleterre, par Guy Autret, La Gazette 1644 »

Actus/Blog « billet du 14.07.2012 »